

G A S

Sans crainte, sans soucis, je vis, je suis Gascon :
J'amuse les passants, et n'en blâmera-t-on ?



C O N.

C'est moi qui décidant le front le plus sévère,
Souvent par un bon mot apaise le colère.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

VOL. I.

QUÉBEC, 5 MAI, 1858.

No. 10.

Poésie.

Pour le "Gascon."

Salut de Mai, première aurore
Qui console et flatte mon cœur ;
Salut Mai, les amours de Flore,
Que j'estime, moi ta douceur.

Déjà la nature est plus belle,
Les champs se parent de gazon ;
Sous le feuillage, Philomèle,
Répète gaiement sa chanson.

La forêt reprend sa verdure,
Au loin s'étendent ses rameaux ;
Et du ruisseau le doux murmure,
Résonne à l'ombre des ormeaux.

Sur le penchant de la montagne,
L'agneau broute le serpolet ;
La Bruyère dans la campagne,
Se cache sous l'or du genêt.

Au palais brillant de l'aurore
Zéphir dérobe quelques pleurs ;
Pour que la fleur qui vient d'éclorre,
Se ranime par leurs fraîcheurs.

Sur le sommet de la colline,
L'abeille a placé son séjour,
Et de la fleur qu'elle butine
Elle tire un nectar d'amour.

Salut de Mai, première aurore
Qui console et flatte mon cœur,
Salut Mai, les amours de Flore,
Que j'estime, moi ta douceur !

Devinez-le !

Fanfan, je vous aimerais bien ;
Contre vous je n'ai nul caprice ;
Vous êtes gentil, j'en conviens,
A votre cœur je rends justice ;
Votre sourire est gracieux,
Vous avez l'air doux et honnête,
Vous avez même de grands yeux,
Mais, *Fanfan*, vous êtes trop...

Quand vous venez auprès de moi
En me regardant d'un air tendre,
Je dis : Il veut m'offrir sa foi,
Voyons comment il va s'y prendre.
Mais vous vous dandinez bientôt ;
Et pendant tout le tête-à-tête,
D'amour vous ne soufflez pas mot...
Ah ! *Fanfan*, vous êtes trop...

Le soir, je vous dis d'un air doux :
Conduisez-moi chez la fermière ;
Et pour faire route avec nous,
Vous amenez le petit Pierre.
Ah ! ça n'est pas ainsi, vraiment ;
Que vous feriez une conquête !
Je veux bien avoir un amant,
Mais, *Fanfan*, vous êtes trop bête.

Littérature.

DIX MILLE GUINÉES DE RENTE.

"Je ne sais pas, se dit-il, comment j'ai pu me contenir aussi longtemps... tant était grande ma démanigaison de lui casser les reins !... Au reste, je ne m'en repens pas... car si jamais il a la chance d'attraper ses dix mille guinées de rente... Eh ! eh !... Et puis, dans le fond, Titmouse n'est vraiment pas un méchant garçon !"

III.

Nous expliquerons, dès qu'il en sera temps, par quel concours de circonstances M. Quirk, Gammon et Snap étaient parvenus à la connaissance du fait important qui leur avait fait chercher et découvrir M. Tittlebat Titmouse, au moyen d'un avis inséré dans les journaux. Il s'occupaient principalement d'affaires criminelles, et déployaient dans cette spécialité une habileté peu commune. De plus, ils étaient trop circonspects pour s'être aventurés à la légère dans l'affaire concernant leur nouveau client ; à plus forte raison ne lui auraient-ils pas donné des renseignements aussi précis.

Cependant ils regrettaient déjà de s'être trop avancés, et d'avoir manqué de prudence en révélant à Titmouse l'importance de sa fortune en spectative. Avant de se lancer dans une pareille entreprise, ces messieurs avaient recueilli l'opinion et les conseils de plusieurs juriscultes éminents qu'ils consultaient fréquemment dans leurs plus délicates transactions. Un d'entre eux, étant l'intermédiaire officiel de l'agence Quirk, Gammon et Snap près les cours de justice, avait rédigé la consultation suivante :

"Tout bien examiné, ma formelle opinion est que le titre des domaines en question ne se trouve pas actuellement entre les mains du légitime héritier. Le possesseur actuel représente la branche cadette de la famille légitime, tandis que le propriétaire légitime descend, par la ligne féminine, de Stephen Dreddington. Cette descendance nous reporte à Gabriel Tittlebat Titmouse, lequel, cependant, ne me semble pas avoir jamais eu connaissance de ses droits. Si la personne en question, dont le décès a eu lieu à Londres, où elle était venu résider après avoir longtemps habité Whitehaven, a laissé des héritiers directs, il est probable que l'on aura des renseignements sur leur compte en faisant insérer un avis prudemment dirigé dans les journaux. Si ces héritiers, avertis de manière à ne pas attirer l'attention du possesseur actuel du titre justifient de leur identité, je suis d'avis de commencer immédiatement la procédure."

Une fois mis sur la piste, M. Quirk et Gammon avaient commencé leurs recherches avec la plus grande activité, mais en même temps de la façon la plus secrète. Malgré deux avis successivement répétés dans les journaux, personne ne s'était présenté, et ils commençaient à désespérer du succès de l'affaire, lors que surgit Tittlebat

C. T.